

Murin à oreilles échanquées - NCA Env.

Statut de protection nationale	<b>Protection nationale</b>
Directive Habitats-Faune-Flore	<b>Annexes II et IV</b>
Liste rouge nationale	<b>Préoccupation mineure (LC)</b>
Liste rouge régionale	<b>Préoccupation mineure (LC)</b>
Statut régional (PRA 2013-2017)	<b>Assez commun</b>

Il est présent partout en France, mais est plus abondant dans le Centre et l'Ouest. Il chasse dans les milieux boisés (feuillus ou mixtes), les jardins, les vergers et les étables où il capture ses proies favorites, les mouches domestiques et les araignées. Il peut chasser jusqu'à 15 km de son gîte. Il capture ses proies entre 1 et 3 mètres de haut, au-dessus de l'eau, le long des voûtes forestières et des linéaires arborés. Pour rejoindre ses différents sites de chasse, il n'hésite pas faire des vols rectilignes, parfois dans des milieux de plaines, et jusqu'à 10 m de hauteur. C'est une espèce anthropophile qui regroupe souvent ses colonies avec celles du Grand Rhinolophe. Les populations de Murins à oreilles échanquées sont très hétérogènes en termes d'effectifs. Non migrateur, il peut toutefois effectuer des déplacements entre ses gîtes d'hiver et d'été de 50 km.

Son habitat de chasse est peu présent sur la zone d'étude. Il chasse en canopée et près de la végétation et évite les terrains trop dégagés, préférant les éléments boisés et les cours d'eau. Son habitat de gîte se limite aux villages et hameaux aux abords de l'aire d'étude immédiate.

L'espèce a été contactée lors des trois saisons. L'activité est ponctuellement faible à modérée. Une activité forte a été enregistrée en automne sur le point actif CHI-10. Comme dit précédemment, les résultats sont à relativiser au vu des seuils Vigie-Chiro appliqués. Une activité forte est appliquée à partir de trois contacts pour cette espèce, il est donc très probable qu'un seul individu en transit ait été capté lors de l'écoute.

- Selon la méthode de détermination de la patrimonialité expliquée dans la méthodologie, on a pour cette espèce :
- Une patrimonialité modérée (LRR : LC et statut régional : Assez commun) ;
  - Un enjeu habitat modéré (croisement entre la patrimonialité et la présence d'habitat) ;
  - Une occurrence modérée (l'espèce a été contactée 6 nuits) ;
  - Un seuil Vigie-Chiro modéré (au printemps) ou faible (en été et en automne) ;
  - Une activité globale faible (au printemps) à très faible (en été et en automne).

L'enjeu fonctionnel de l'AEI qui en résulte est donc faible (au printemps) à très faible (en été et en automne).

Patrimonialité	Enjeu d'habitat	Activité globale			Enjeu fonctionnel AEI		
		Printemps	Été	Automne	Printemps	Été	Automne
Modérée	Modéré	Faible	Très faible	Très faible	Faible	Très faible	Très faible

Figure 110 : Activité automnale du Murin à oreilles échanquées sur l'aire d'étude immédiate

Murin d'Alcathoe – *Myotis alcathoe*

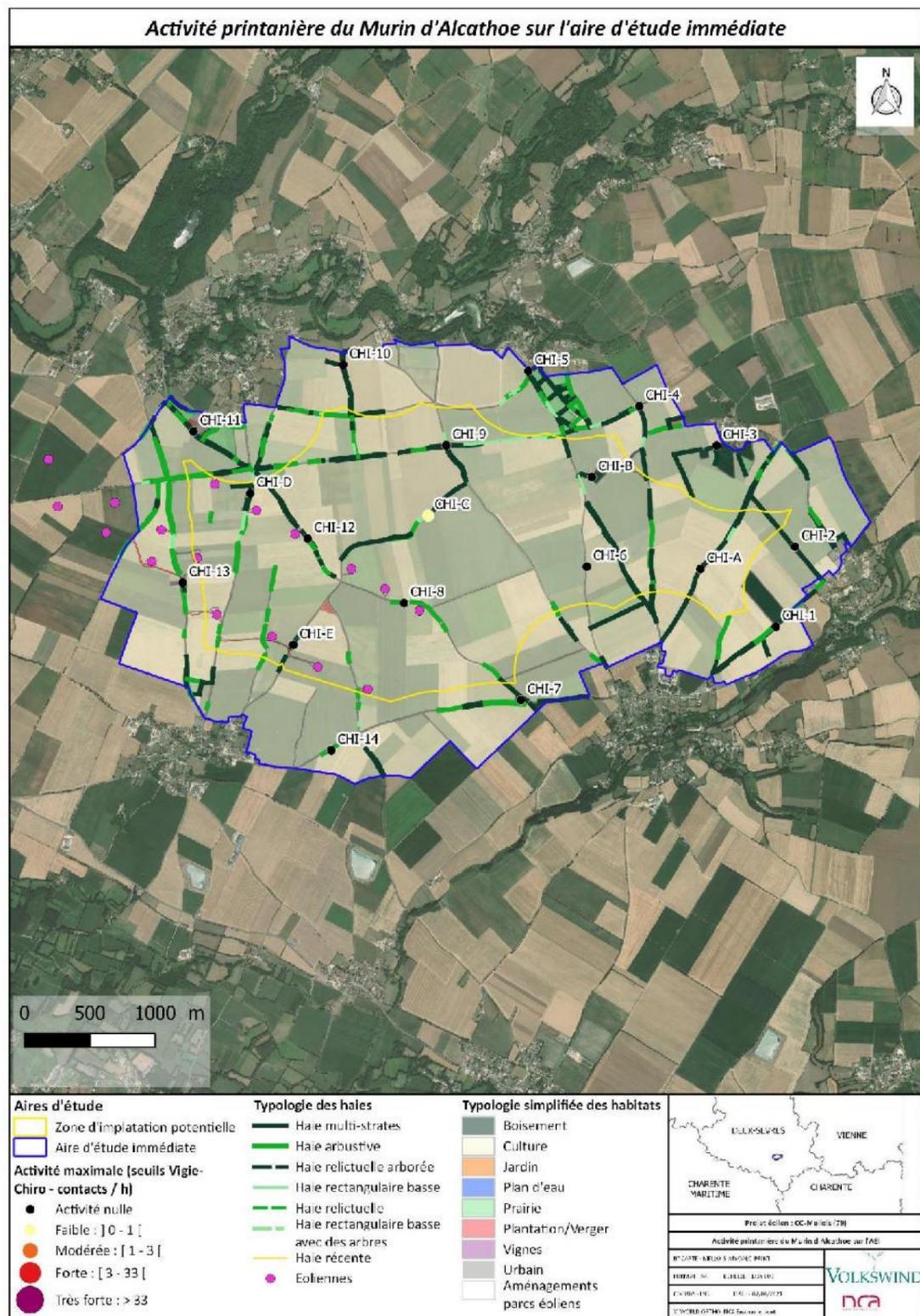


Figure 111 : Activité printanière du Murin d'Alcathoe sur l'aire d'étude immédiate

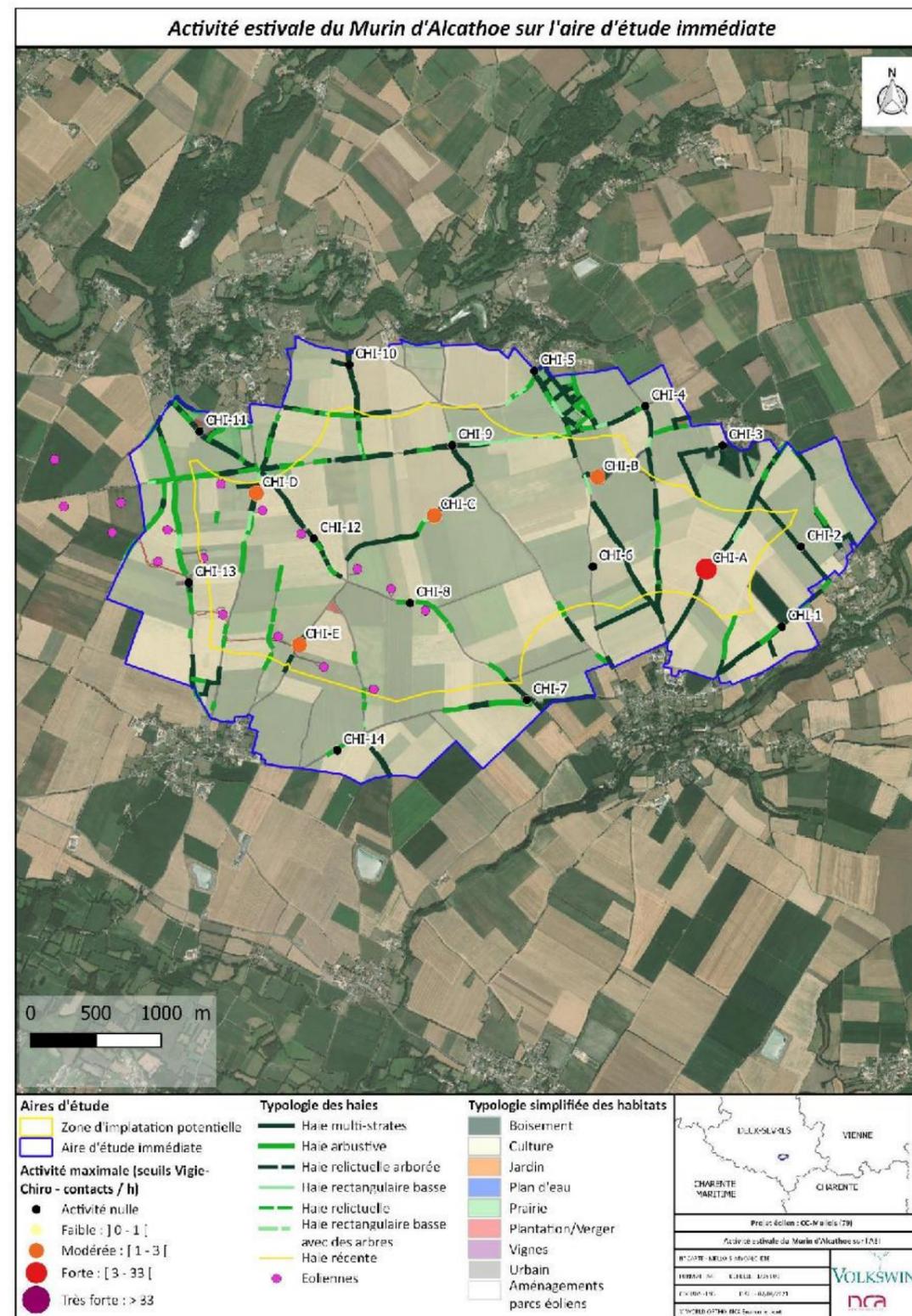
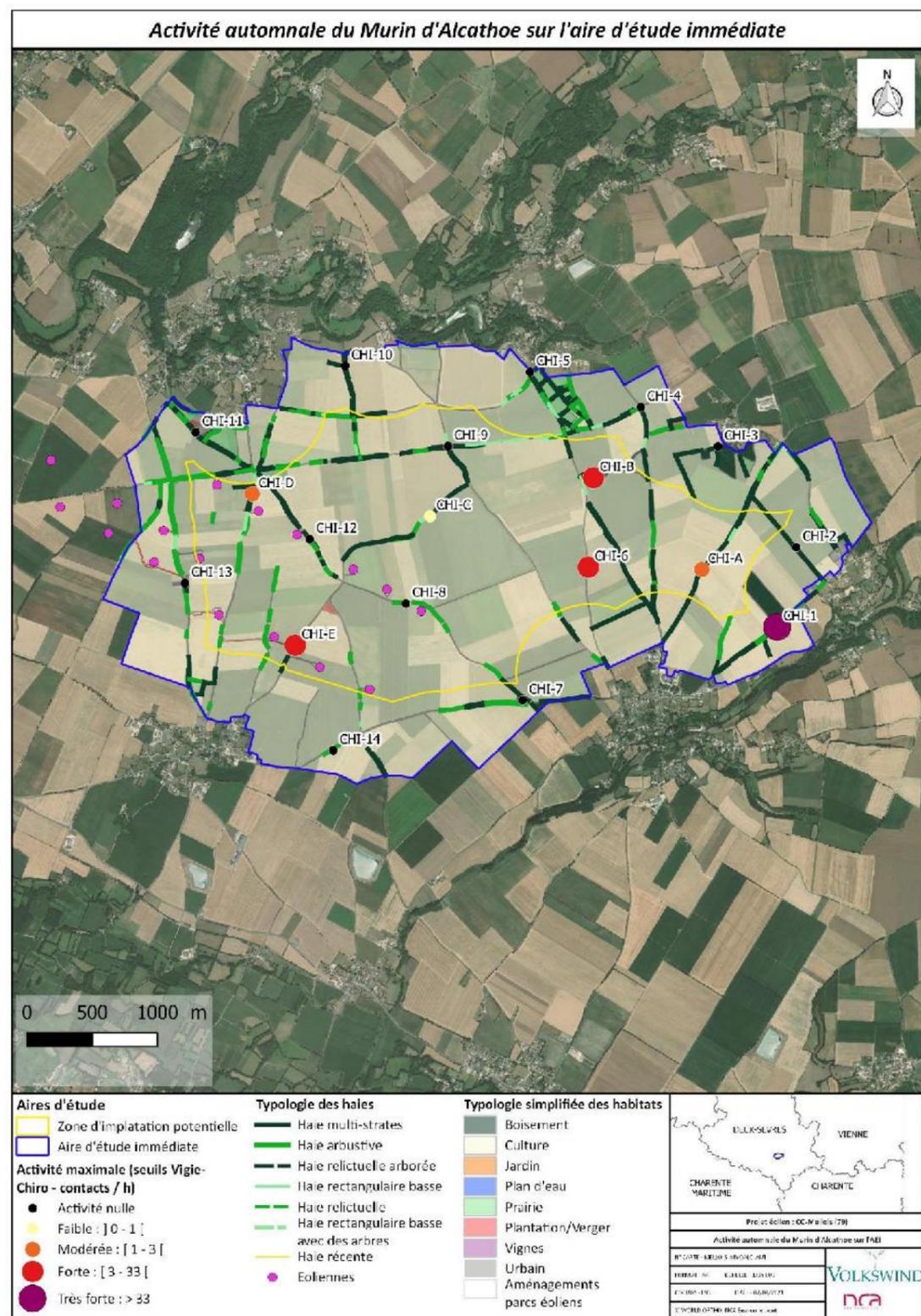


Figure 112 : Activité estivale du Murin d'Alcathoe sur l'aire d'étude immédiate



Murin d'Alcathoe - M. Ruedi

Statut de protection nationale	<b>Protection nationale</b>
Directive Habitats-Faune-Flore	<b>Annexe IV</b>
Liste rouge nationale	<b>Préoccupation mineure (LC)</b>
Liste rouge régionale	<b>Préoccupation mineure (LC)</b>
Statut régional (PRA 2013-2017)	<b>Assez rare</b>

Cette espèce, décrite pour la première fois en 2001, n'est ainsi confirmée que depuis une quinzaine d'années. Sa répartition et son écologie demeurent par conséquent plus incertaines que ses semblables. Pour l'heure, l'espèce est considérée comme inféodée aux boisements denses et préservés bordant les cours d'eau, souvent dans des zones de relief (DIETZ ET AL., 2007). En Poitou-Charentes, le Murin d'Alcathoe apparaît plutôt comme une espèce forestière à large spectre : aulnaies-frênaies, peupleraies, chênaies de plaine, boisements mixtes, etc.

Du fait de sa récente découverte, les connaissances sur la répartition des populations du Murin d'Alcathoe sont encore lacunaires. Cependant, il est déjà signalé dans 88 départements de France métropolitaine (Arthur et Lemaire, 2015).

Ses habitats de chasse sont peu présents sur l'AEI tout comme ses habitats de gîtes, car il s'agit d'une espèce forestière et arboricole.

Au printemps, l'espèce n'a été contactée qu'au niveau du point CHI-C, et en faible proportion. Son activité en été est en revanche modérée à forte (point CHI-A), au niveau de haies multi-strates, probablement utilisées pour le transit. En outre, l'activité est plus forte en automne, notamment sur les points CHI-B, CHI-E et CHI-6 (en milieu très ouvert), voire très forte sur le point CHI-1. Comme dit précédemment, l'activité sur les points actifs est à pondérer.

Selon la méthode de détermination de la patrimonialité expliquée dans la méthodologie, on a pour cette espèce :

- Une patrimonialité forte (LRR : LC et statut régional : Assez rare) ;
- Un enjeu habitat modéré (croisement entre la patrimonialité et la présence d'habitat) ;
- Une occurrence forte (l'espèce a été contactée 8 nuits) ;
- Un seuil Vigie-Chiro faible (au printemps) ou fort (en été et en automne) ;
- Une activité globale faible (au printemps) ou forte (en été et en automne).

L'enjeu fonctionnel de l'AEI qui en résulte est donc faible (au printemps) à modéré (en été et en automne).

Patrimonialité	Enjeu d'habitat	Activité globale			Enjeu fonctionnel AEI		
		Printemps	Été	Automne	Printemps	Été	Automne
Forte	Modéré	Faible	Forte	Forte	Faible	Modéré	Modéré

Figure 113 : Activité automnale du Murin d'Alcathoe sur l'aire d'étude immédiate

Murin de Bechstein – *Myotis bechsteinii*

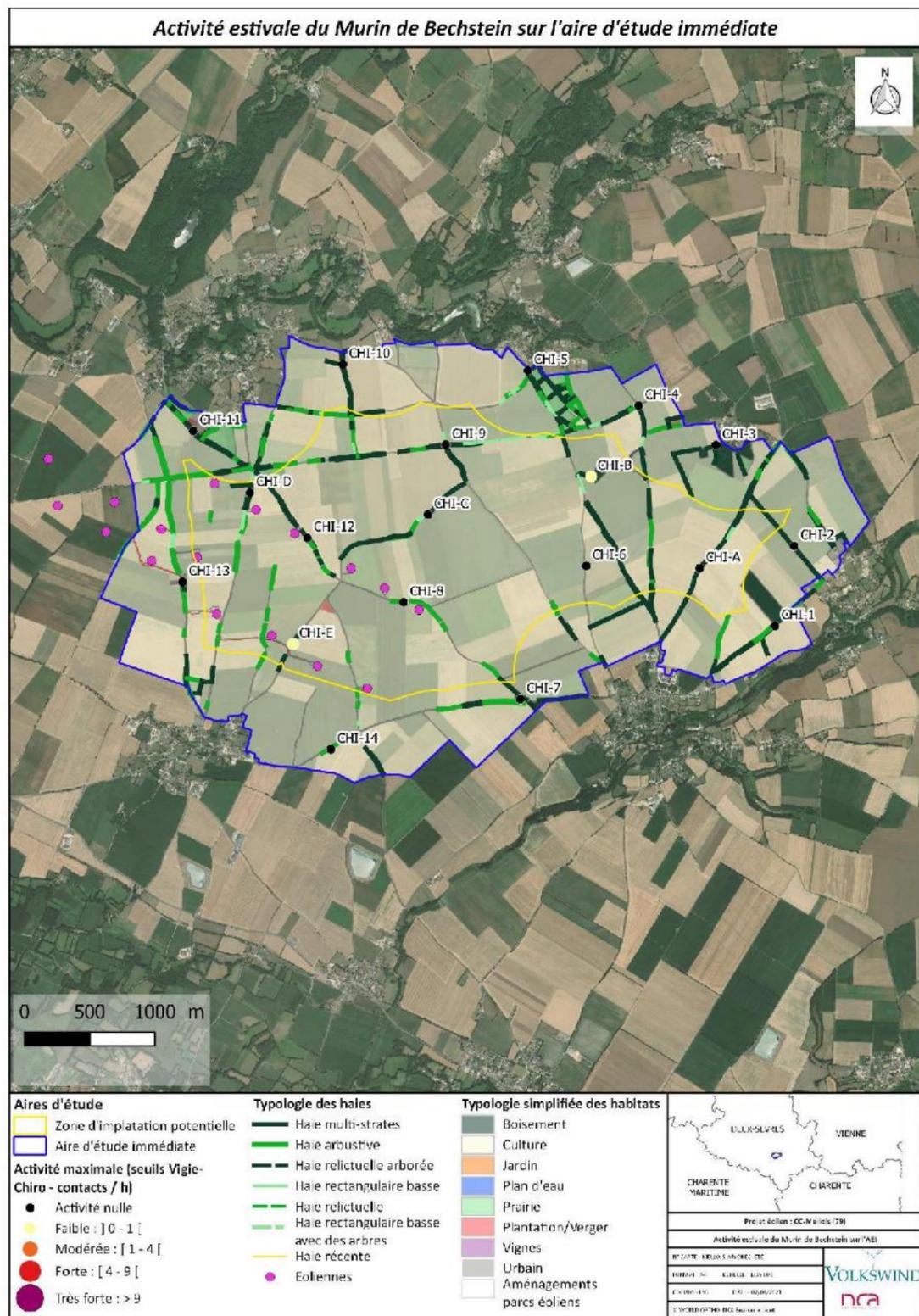


Figure 114 : Activité estivale du Murin de Bechstein sur l'aire d'étude immédiate

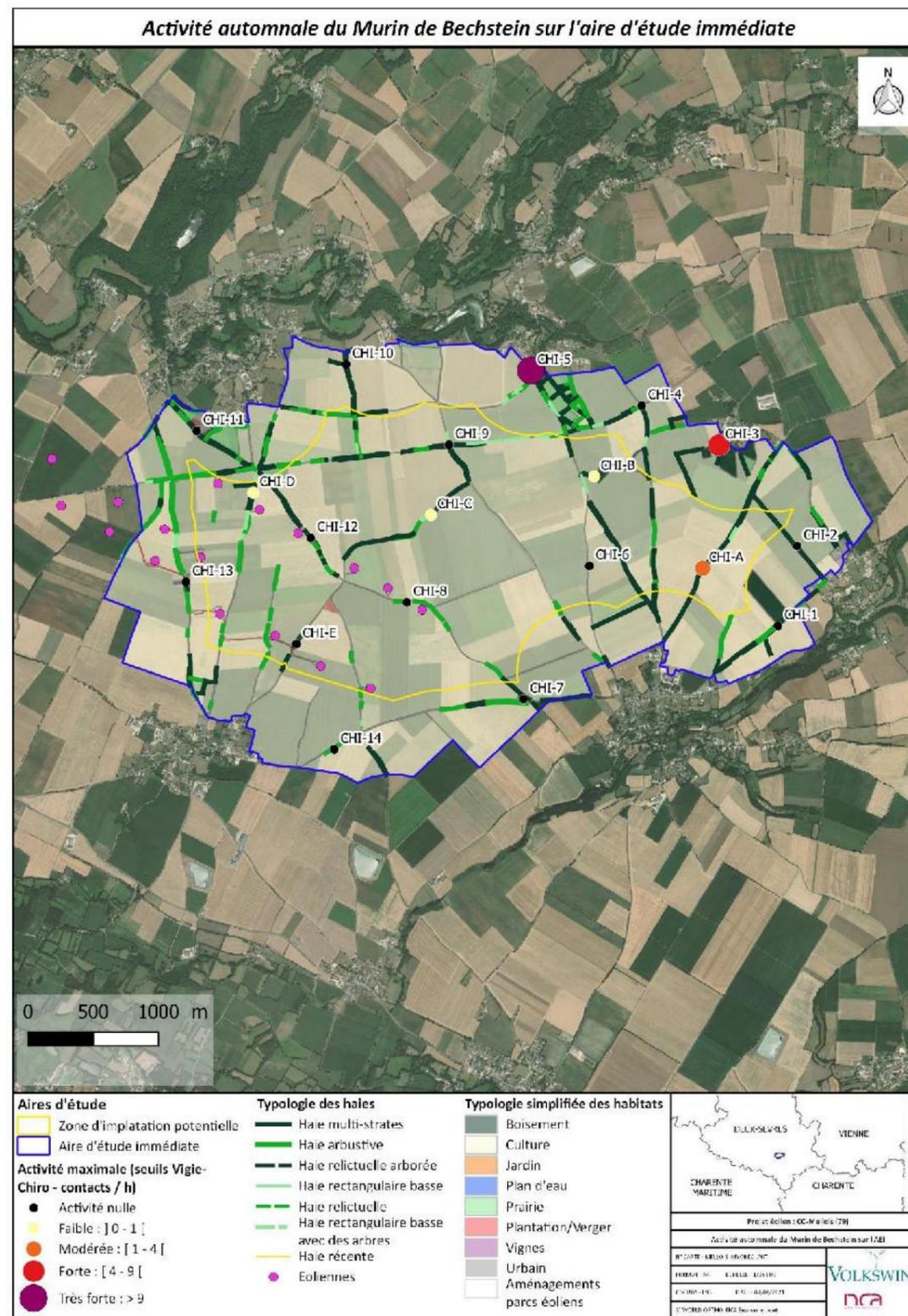


Figure 115 : Activité automnale du Murin de Bechstein sur l'aire d'étude immédiate



**Murin de Bechstein - Laurent Arthur**

Statut de protection nationale	<b>Protection nationale</b>
Directive Habitats-Faune-Flore	<b>Annexes II et IV</b>
Liste rouge nationale	<b>Quasi-menacée (NT)</b>
Liste rouge régionale	<b>Quasi-menacée (NT)</b>
Statut régional (PRA 2013-2017)	<b>Assez rare</b>

Cette espèce est considérée comme typiquement forestière. Elle gîte dans des cavités arboricoles et chasse en forêt où elle affectionne les peuplements denses de chênes ou de hêtres. Bien que les boisements soient ses terrains de chasse privilégiés, il chasse aussi en bocages, sur les allées de vieux arbres ou dans des clairières forestières, mais est très rarement vu en cultures ou le long des axes routiers. Il chasse préférentiellement près de son gîte, et peut s'éloigner de quelques dizaines à centaines de mètres de celui-ci. Inféodé à la présence de boisements ou de vieux arbres, le Murin de Bechstein peut présenter des densités pouvant atteindre 16 individus au kilomètre carré en forêt de feuillus (Arthur et Lemaire, 2015). De nombreuses études sont menées pour mieux comprendre le comportement de cette espèce en milieu forestier. Considéré comme sédentaire, ses déplacements ne dépassent guère une trentaine de kilomètres.

Le Murin de Bechstein est considéré comme rare pour la région. Le potentiel de chasse et de gîte pour l'espèce est peu manifeste au sein de l'AEI.

Cette espèce n'a pas été enregistrée au printemps. L'activité est ponctuellement faible en été. En revanche, l'activité relevée en automne est forte à très forte sur quelques points très localisés (CHI-3 et CHI-5), au niveau d'un boisement et d'un réseau de haies multi-strates au nord-est du site d'étude. Ces résultats sont à relativiser par rapport aux nombres de contacts bruts enregistrés, mais il semblerait que ces habitats présents au sein de l'AEI soient favorables pour cette espèce. Il est possible que des arbres gîtes soient présent à proximité de la zone d'étude et que le réseau de haies parcourant l'aire d'étude immédiate permette le transit des individus. En automne, les individus de Murin de Bechstein quittent leurs gîtes d'été pour rejoindre les sites « d'essaimage » pour les accouplements. Les contacts plus nombreux enregistrés à cette saison proviennent certainement d'individus en transit (chasse, déplacement).

Selon la méthode de détermination de la patrimonialité expliquée dans la méthodologie, on a pour cette espèce :

- Une patrimonialité forte (LRR : NT et statut régional : Assez rare) ;
- Un enjeu habitat modéré (croisement entre la patrimonialité et la présence d'habitat) ;
- Une occurrence modérée (l'espèce a été contactée 5 nuits) ;
- Un seuil Vigie-Chiro faible (en été) à modéré (en automne), l'espèce n'ayant pas été contactée au printemps ;
- Une activité globale très faible (en été) à faible (en automne).

L'enjeu fonctionnel de l'AEI qui en résulte est donc très faible (en été) à faible (en automne).

Patrimonialité	Enjeu d'habitat	Activité globale			Enjeu fonctionnel AEI		
		Printemps	Été	Automne	Printemps	Été	Automne
Forte	Modéré	Non contactée	Très faible	Faible	Non contactée	Très faible	Faible

Murin de Daubenton – *Myotis daubentonii*

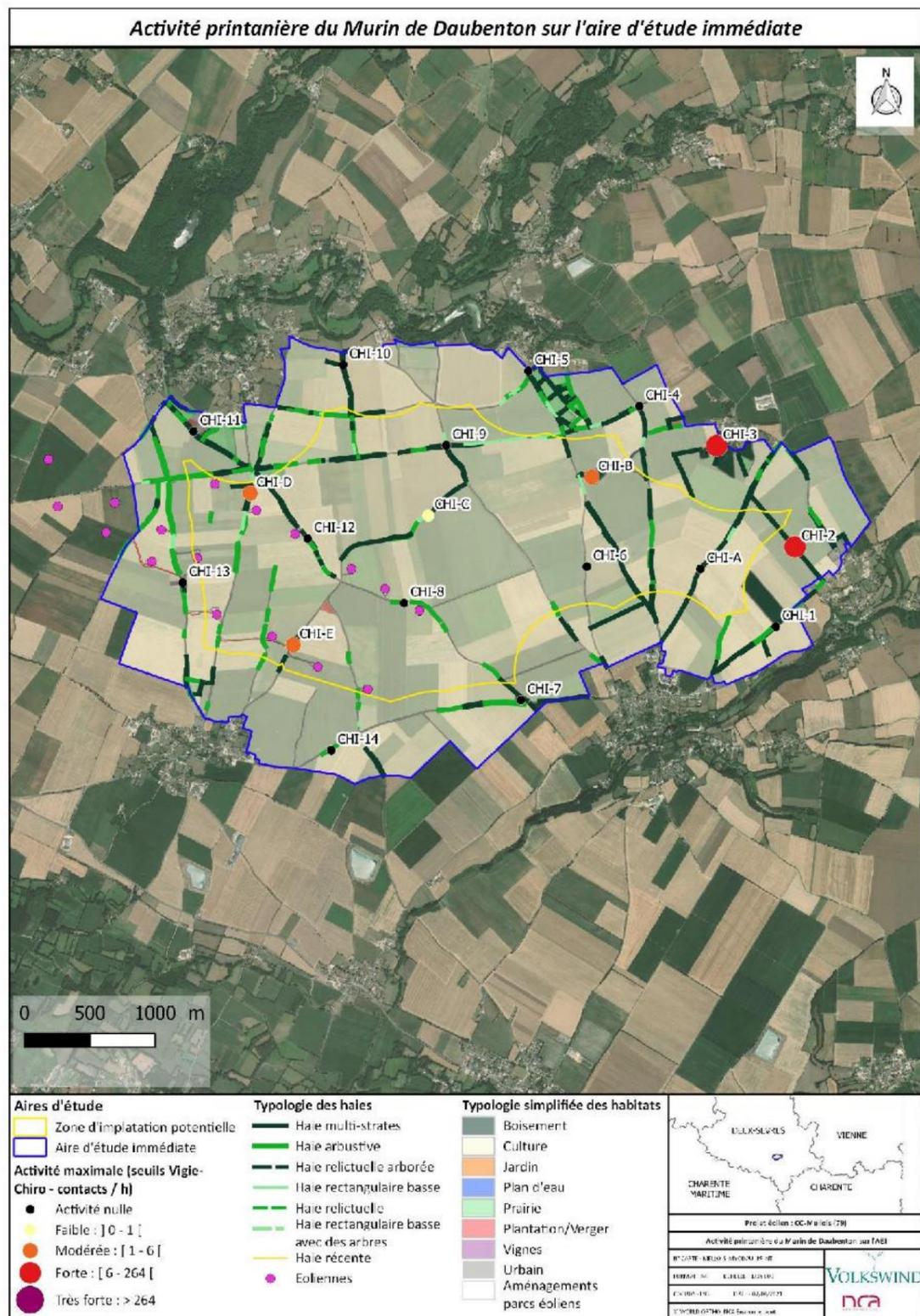


Figure 116 : Activité printanière du Murin de Daubenton sur l'aire d'étude immédiate

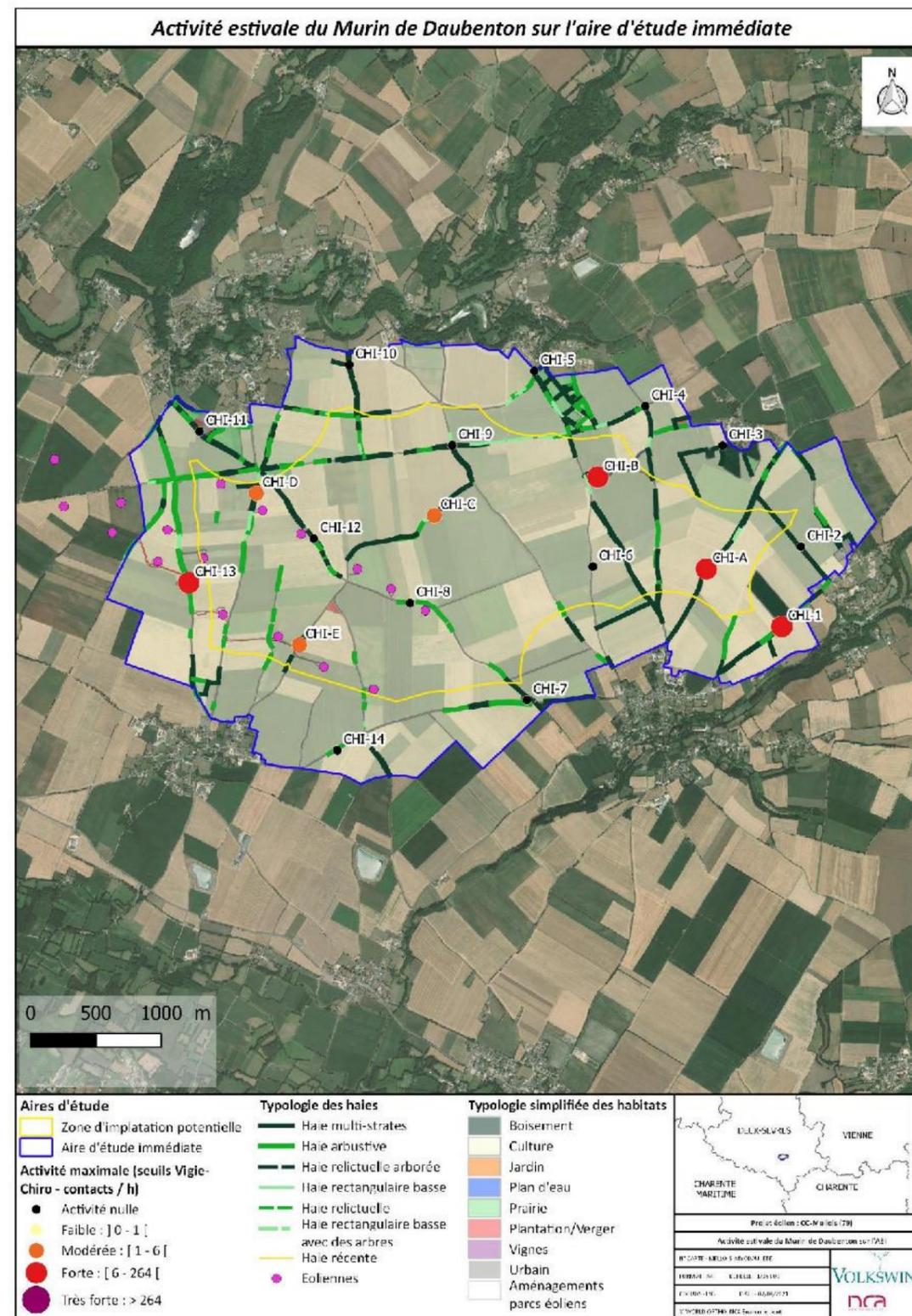
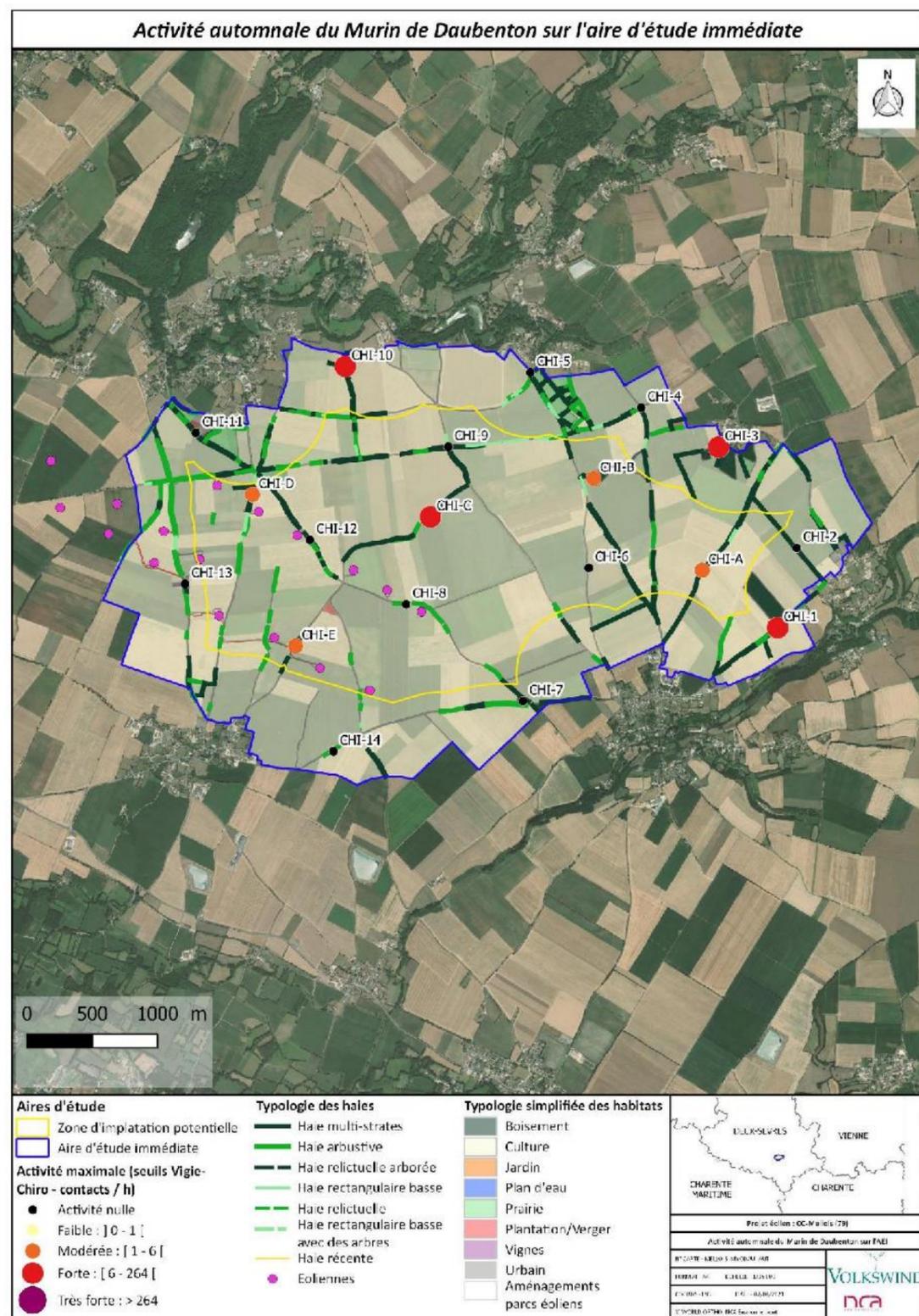


Figure 117 : Activité estivale du Murin de Daubenton sur l'aire d'étude immédiate



Murin de Daubenton - J-L. Gathoye

Statut de protection nationale	<b>Protection nationale</b>
Directive Habitats-Faune-Flore	<b>Annexe IV</b>
Liste rouge nationale	<b>Préoccupation mineure (LC)</b>
Liste rouge régionale	<b>En danger (EN)</b>
Statut régional (PRA 2013-2017)	<b>Commun</b>

Il est présent sur l'ensemble du territoire français et est relativement abondant. Cette espèce est inféodée aux milieux aquatiques et forestiers humides. Le Murin de Daubenton chasse au-dessus de l'eau où il capture ses proies à l'aide de ses pattes arrière et de son patagium. Il gîte en été dans des cavités arboricoles et dans des fissures situées sous les ponts. Le Murin de Daubenton est en déclin en Poitou-Charentes (listé « En danger » sur la liste rouge régionale). Cependant, il est encore considéré comme commun sur l'ensemble du territoire français (Arthur et Lemaire, 2015). Sédentaire, ces déplacements entre gîtes d'été et d'hiver sont courts (en moyenne 300 m, et au maximum inférieur à 50 km).

Ses habitats de chasse sont présents partiellement sur l'AEI (absence de son habitat de prédilection).

L'espèce est présente à toutes les saisons avec une activité faible à forte. Les activités les plus fortes ont été enregistrées au niveau de quelques boisements et haies multi-strates. Il a été capté sur plusieurs points actifs, tous proches de zones boisées.

Selon la méthode de détermination de la patrimonialité expliquée dans la méthodologie, on a pour cette espèce :

- Une patrimonialité modérée (LRR : EN et statut régional : Commun) ;
- Un enjeu habitat faible (croisement entre la patrimonialité et la présence d'habitat) ;
- Une occurrence très forte (l'espèce a été contactée au moins 10 nuits) ;
- Un seuil Vigie-Chiro modéré (au printemps) à fort (en été et en automne) ;
- Une activité globale modérée (au printemps) à forte (en été et en automne).

L'enjeu fonctionnel de l'AEI qui en résulte est alors faible à modéré.

Patrimonialité	Enjeu d'habitat	Activité globale			Enjeu fonctionnel AEI		
		Printemps	Été	Automne	Printemps	Été	Automne
Modérée	Faible	Modérée	Forte	Forte	Faible	Modéré	Modéré

Figure 118 : Activité automnale du Murin de Daubenton sur l'aire d'étude immédiate

Murin de Natterer – *Myotis natterii*

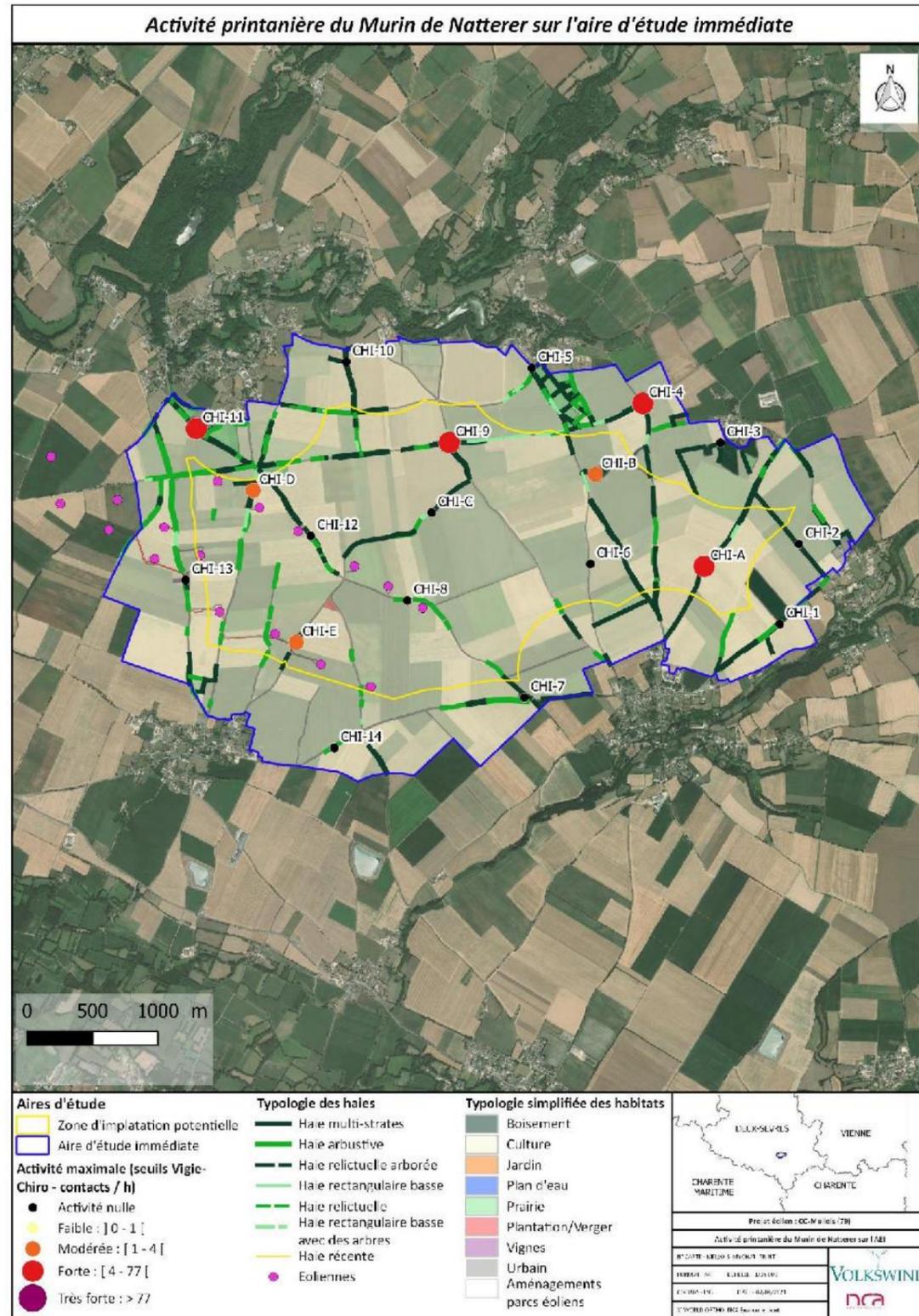


Figure 119 : Activité printanière du Murin de Natterer sur l'aire d'étude immédiate

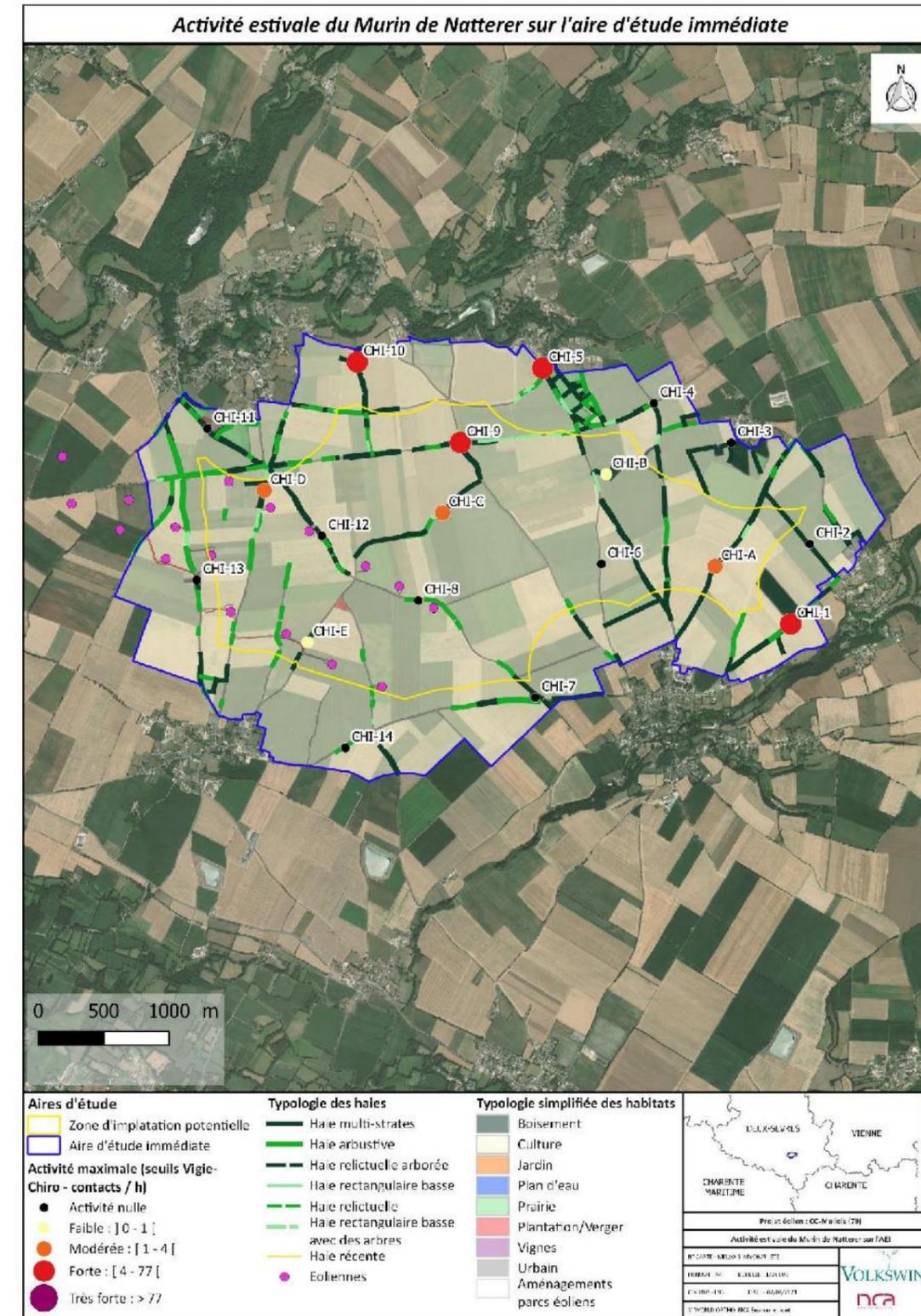
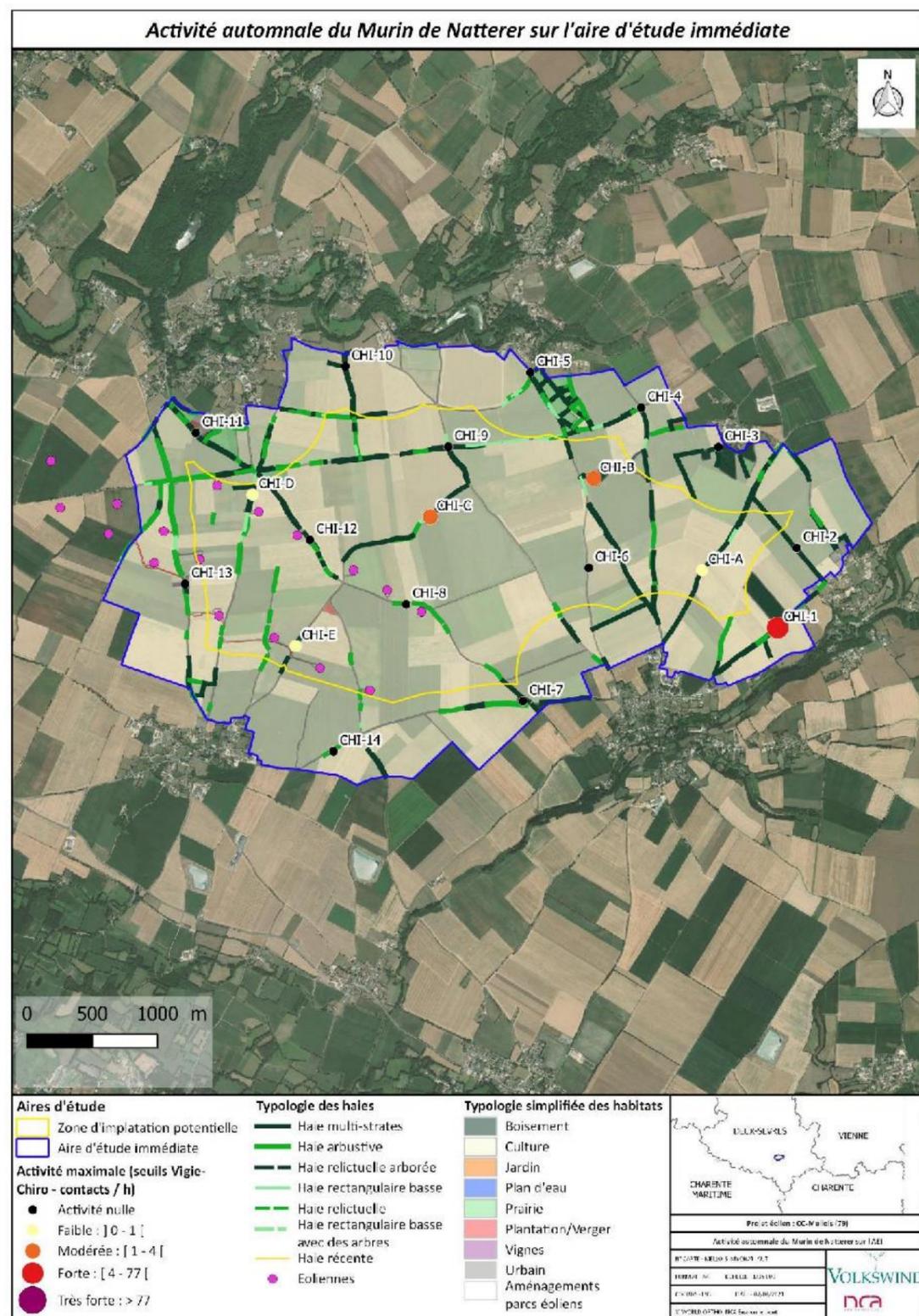


Figure 120 : Activité estivale du Murin de Natterer sur l'aire d'étude immédiate



Murin de Natterer - Laurent Arthur

Statut de protection nationale	<b>Protection nationale</b>
Directive Habitats-Faune-Flore	<b>Annexe IV</b>
Liste rouge nationale	<b>Préoccupation mineure (LC)</b>
Liste rouge régionale	<b>Préoccupation mineure (LC)</b>
Statut régional (PRA 2013-2017)	<b>Assez commun</b>

Il est présent partout en France. Ses territoires de chasse recouvrent des zones forestières, mais aussi urbanisées. On le retrouve régulièrement chassant le long des allées et des lisières forestières. Ses gîtes d'été sont diversifiés : arbres, bâtiments, falaises, etc. Les connaissances sur ses populations sont probablement sous-estimées. L'espèce est tout de même bien représentée sur le territoire français et à titre comparatif, une estimation de 100 000 individus en Angleterre est pour le moment avancée.

Ses déplacements entre gîtes d'été et d'hivers sont généralement courts : moins d'une trentaine de kilomètres.

Ses habitats de chasse sont peu présents sur l'AEI, et ses habitats de gîtes également (boisements et zones bâties).

L'espèce a été contactée lors des trois saisons. L'activité est globalement faible à forte, en particulier au niveau des zones les plus boisées : CHI-1, CHI-4, CHI-5, CHI-9, CHI-10, CHI-11 pour l'actif et CHI-A pour le passif. Activité plus modérée sur les points CHI-B, CHI-C et CHI-D.

Selon la méthode de détermination de la patrimonialité expliquée dans la méthodologie, on a pour cette espèce :

- Une patrimonialité modérée (LRR : LC et statut régional : Assez commun) ;
- Un enjeu habitat faible (croisement entre la patrimonialité et la présence d'habitat) ;
- Une occurrence très forte (l'espèce a été contactée au moins 10 nuits) ;
- Un seuil Vigie-Chiro fort (au printemps) ou modéré (été et automne) ;
- Une activité globale forte (au printemps) ou modérée (été et automne).

L'enjeu fonctionnel de l'AEI qui en résulte est alors modéré à fort.

Patrimonialité	Enjeu d'habitat	Activité globale			Enjeu fonctionnel AEI		
		Printemps	Été	Automne	Printemps	Été	Automne
Modérée	Faible	Forte	Modérée	Modérée	Fort	Modéré	Modéré

Figure 121 : Activité automnale du Murin de Natterer sur l'aire d'étude immédiate